



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 8 juin 2020

LPPR : la remobilisation, c'est maintenant !

A la suite de la convocation en rafale des différentes instances de « dialogue social », les organisations syndicales ont découvert avec stupéfaction que le gouvernement comptait accélérer le calendrier de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR). SUD éducation dénonce la tentative de passage en force du Ministère de l'enseignement supérieur de la recherche et de l'innovation (MESRI) et appelle l'ensemble des personnels à se mobiliser dès maintenant pour faire échec à ce projet de loi inégalitaire et darwinienne.

Un passage en force inacceptable

La Ministre le suggérait dans le courrier qu'elle a adressé à la communauté universitaire le 13 mai : les efforts déployés par les personnels du service public d'enseignement supérieur et de recherche pendant la crise sanitaire seraient récompensés par... la mise en œuvre de la LPPR, ce projet honni qui a suscité une mobilisation massive de décembre à mars. La Ministre démontrait ainsi sa déconnexion complète par rapport à la réalité vécue de toutes les catégories de personnel et de leurs aspirations.

Ce qui pouvait alors encore s'apparenter à une mauvaise plaisanterie prend un aspect sinistre, lorsque le MESRI met désormais sa menace à exécution : les élu-e-s du personnel viennent de recevoir, simultanément, des convocations pour des réunions exceptionnelles des instances, respectivement les 12 juin (CNESER), 17 juin (CTMESR) et 22 juin (CTU), avec pour seul point à l'ordre du jour le projet de loi LPPR. Le texte du projet de loi, ainsi que l'ensemble des documents qui l'accompagnent pour un total de 220 pages, n'ont été transmis aux élu-e-s au CNESER que dimanche 7 juin.

Le MESRI annonce un passage du projet de loi LPPR au Conseil des Ministres le 8 juillet. Ce calendrier accéléré ne peut être compris que comme une tentative de prendre de vitesse une communauté universitaire et scientifique qui sort épuisée du confinement, de la pseudo-continuité pédagogique et des évaluations à distance

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



imposées et doit maintenant préparer la rentrée prochaine dans une confusion alimentée par les incohérences du Ministère.

Ce calendrier révèle l'opportuniste d'un Ministère qui mise sur les difficultés à remobiliser dans un contexte où le télétravail a éclaté les collectifs de travail et où l'ignoble restriction des libertés publiques rend plus difficile l'action collective. Il éclaire aussi en creux les peurs d'un Ministère qui sait que son projet fait l'objet d'un rejet majoritaire et ne pourra être imposé que par la force.

Faire échec à la LPPR, maintenant

Le Ministère anticipe un boycott des instances, ce pourquoi les convocations envoyées aux représentant-e-s du personnel sont déjà assorties de l'indication de leur éventuelle reconvoction, sans quorum, une semaine plus tard. Ces instances et leur « dialogue social » ne doivent pas faire illusion : pour faire échec à la LPPR, une (re)mobilisation large est nécessaire, dès maintenant.

SUD éducation dénonce l'indignité d'un Ministère qui tente de mettre à profit les effets de la crise sanitaire pour imposer son projet largement rejeté, et appelle l'ensemble des personnels :

- **à s'organiser collectivement et à passer à l'action pour mettre en échec ce pouvoir cynique et opportuniste ;**
- **à se réunir entre collègues, selon les modalités possibles, au niveau des services, labos, départements, composantes, établissements, sites universitaires ;**
- **à déterminer ensemble des modalités d'action qui permettront de créer un rapport de force : motions, pétitions, grève, retenue des notes, non-tenu des jurys, refus de préparer la rentrée universitaire, etc. ;**
- **à coordonner la mobilisation, à participer aux actions et initiatives prévues au niveau de l'enseignement supérieur et la recherche les 12 et 17 juin et à les décliner localement ;**
- **se joindre à la mobilisation de nos collègues du service public de la santé le 16 juin.**